



COMMUNAUTE DE COMMUNES
Vallée de Kaysersberg

Projet d'établissement

Multi-accueil Le Chat Botté
Orbey



Sommaire

I. Introduction

II. Projet social

1. historique
2. projet : valeurs et missions globales
3. caractéristiques de la population du secteur d'Orbey et de ses besoins

III. Présentation de la structure

1. les valeurs relatives au fonctionnement
2. le personnel
3. les moyens et les locaux
4. les principes nutritionnels
 - a) La collation du matin
 - b) Le goûter

IV. Projet éducatif et pédagogique

1. accueil et travail avec les familles
 - a. valeurs guidant les relations avec les familles
 - b. l'accompagnement de la famille
 - c. accueil d'enfants en situation de handicap
 - d. Enfants en difficulté
 - e. implication de la famille dans la vie de la structure (sortie, fêtes, ...)
2. accueil et accompagnement du développement des enfants
 - a. accueil
 - b. premiers pas dans la structure
 - c. les repères spatio-temporels et humains
 - d. déroulement d'une journée type
 - e. les expériences pédagogiques mises en œuvre
 - ✓ jeux libres
 - ✓ expériences pédagogiques organisées
 - ✓ expériences pédagogiques planifiées à un rythme régulier
 - f. l'apprentissage de l'autonomie

V. Le travail en équipe

1. valeurs de management
2. organisation du travail en équipe
3. les modes de transmission dans l'équipe
4. la formation

VI. La place du Multi Accueil dans son environnement social

VII. Perspectives, projets à cinq ans et besoins

1. projets éducatifs au bénéfice des enfants
2. Développement de projets avec l'appui des partenaires extérieurs
3. coopération avec les structures.

VIII. Annexes

- Plan des locaux
- Tableau sur les règles en fonction des salles de la structure
- Tableau d'acquisitions psychomotrices selon les âges
- Tableau des activités selon les acquisitions
- Tableau des expériences pédagogiques proposées
- Règlement de fonctionnement
- Note PSU
- Règlement des stagiaires
- Projets existants consultables au sein de la structure :
 - Projet moyen
 - Psychomotricité
 - Pataugeoire
 - L'atelier poterie avec les Allagouttes
 - Fiches techniques
 - Plan alimentaire
 - Langage des signes

I. INTRODUCTION

Le projet d'établissement a un sens descriptif, il fait le point des missions des équipes éducatives. Il décrit également les pratiques, et l'organisation de chaque équipe. Il est complété par le règlement de fonctionnement dont certains points sont communs aux quatre structures et d'autres spécifiques à chacune. Il a aussi un sens projectif, il indique les orientations de développement sur cinq ans.

Le cadre de référence relevant du décret du 1^{er} août 2000 parle pour la première fois de projet d'établissement et accorde une meilleure accessibilité de la structure aux familles quels que soient leurs revenus et le mode d'accueil souhaité. Une plus grande souplesse dans le fonctionnement des équipes a été pensée afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Ainsi notre projet d'établissement, dans le respect des lois et des règlements, définit en cohérence avec le projet pédagogique, les moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs que le multi accueil le Chat Botté se donne.

Le Chat Botté est le multi accueil ouvert sur la commune d'ORBEY le 29 août 2005 par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.
L'ouverture de cette structure répond aux besoins toujours croissant de places en crèche. Elle a permis de soulager les structures déjà existantes.
Le bâtiment très spacieux était déjà en 1920 une crèche d'entreprise créée par un grand industriel du textile, Monsieur HERTZOG.

Le Chat Botté présente des avantages notables pour ses usagers, de par sa proximité avec l'école maternelle et primaire, de la bibliothèque et du parc LEFEBURE.
Notre volonté est de nous inscrire le plus possible dans notre environnement social.

II. PROJET SOCIAL

1. Historique

Le premier multi accueil de la vallée, Boucle d'or a été créé à Kaysersberg le 10 janvier 1994, pour permettre aux personnes travaillant à Kaysersberg ou à Colmar de faire garder leurs enfants. Les listes d'attente devenant de plus en plus longues, la Communauté de Communes a créé les crèches multi accueil, le Petit Prince à Hachimette, le Petit Poucet à Sigolsheim et le Chat Botté à Orbey.

2. Projet : valeurs et missions globales

Le premier but visé est la prise en charge d'enfants dont les parents travaillent et qui circulent.

Les attentes des parents, implicites, étaient plus à l'origine un gardiennage de qualité qu'une action éducative.

La mission des crèches et des multi accueil a été définie ainsi « accueillir les enfants, leur assurer bien-être et sécurité, veiller à leur bon développement et à leur santé».

Le but annoncé est de « favoriser l'éveil et la socialisation ainsi que les apprentissages tout en respectant le rythme des besoins de chaque enfant ».

Le désir des professionnels est de considérer l'enfant dans sa globalité et de travailler « en relation étroite avec ses parents ». Il s'agit d'accueillir l'enfant dans sa globalité, avec son vécu et son histoire. Il s'agit pour nous de chercher à comprendre l'enfant, d'où l'importance du dialogue avec les parents.

Ces objectifs seront pleinement atteints en renforçant l'implication des parents et le dialogue à propos du projet éducatif.

3. Caractéristiques de la population du secteur d'Orbey et de ses besoins

Orbey, durant les siècles a subi de nombreux changements. L'industrialisation a été plusieurs fois remise en cause, car Orbey fut très touchée par les grandes guerres et la population fut évacuée en 1916.

En 1934, le lac Noir est doté d'une centrale hydroélectrique. L'industriel HERZOG fonde une crèche pour ses ouvriers textiles afin, d'améliorer leur vie et de les encourager à rester dans la vallée.

Après 1945, les mutations s'accroissent, l'agriculture se motorise, le nombre de fermetures de mines augmente, le textile périclité. Fermeture de la crèche en 1957.

La mécano plastique prend le relais ; les artisans, commerçants et aubergistes se raréfient. Une part croissante des habitants migrent journalièrement vers Kaysersberg et Colmar pour travailler.

Le centre-ville se rénove. En 1998 l'usine Orbey Plastique s'installe à Orbey. Un grand projet d'urbanisme prend corps : transfert de l'école dans l'ancienne usine, construction d'une nouvelle école maternelle, d'une salle des fêtes et plus tard l'ouverture d'un multi accueil, le Chat botté, en 2005, sur l'ancien site de la crèche industrielle.

La population d'Orbey ne cesse de croître, entre 1982 et 2007 ; la ville passe de 3100 habitants à 3548. La densité de population est forte : 78,90 habitants au kilomètre carré.

Orbey connaît une forte croissance démographique dans les années 90. Le taux de chômage a baissé de 1999 à 2007 pour atteindre 5,7 %. La population est composée de 38 % de jeunes, et les couples mariés représentent 50,3 % de la population.

III. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1. Les valeurs relatives au fonctionnement

- Les principaux utilisateurs du multi accueil travaillent c'est pourquoi l'organisation doit favoriser l'accueil de leurs enfants.
- La complémentarité éducative consiste à laisser la responsabilité de principal éducateur de l'enfant aux parents, aller dans leur sens tout en suivant le projet d'établissement. Il s'agit d'aider les enfants à devenir acteur dans un milieu sécurisant et sécurisé. Aider

l'enfant à s'épanouir, c'est favoriser son développement en respectant ses potentialités et ses envies.

- Veiller à la sécurité et au bien-être de l'enfant, cela consiste à être attentif à ses besoins, suivre son évolution avec patience et empathie, dans le respect de son intégrité et de son rythme propre. Il s'agit pour nous d'assurer un accueil chaleureux et personnalisé, de respecter le rythme et les habitudes de vie de l'enfant, en tenant compte de l'adaptation nécessaire à la vie en collectivité.

2. Le personnel

L'équipe est pluridisciplinaire :

L'Éducateur de Jeunes Enfants responsable du Multi Accueil (Diplôme d'état d'Éducateur de Jeunes Enfants) :

Son rôle est de garantir un accueil de qualité en proposant des conditions favorables à l'épanouissement et l'éveil du jeune enfant dans les registres psychomoteur, cognitif, affectif et social. De ce fait, le responsable se pose en référence, en regard du personnel, des parents, de l'enfant et est garant de la qualité de l'accueil dans la structure.

Afin de favoriser et d'orienter le travail du personnel encadrant, il établit avec la co-responsable et l'équipe un projet pédagogique et des outils de travail adaptés à la structure.

Le responsable supervise l'ensemble des soins avec pour souci le développement de l'autonomie de chaque enfant. Il travaille en partenariat avec le médecin référent et l'infirmière puéricultrice afin d'assurer le maintien de la bonne santé de l'enfant accueilli.

De par sa fonction de manager l'équipe, il gère les plannings, planifie et répartie judicieusement les tâches, gère les absences, veille au maintien d'une cohérence dans l'équipe et s'assure de l'efficacité de chacun. Il participe au choix du personnel recruté.

Afin que les parents deviennent des partenaires, le responsable se doit d'établir une relation de confiance. Il est le garant d'un premier accueil de qualité, oriente et informe quant au fonctionnement de la structure. Il est un soutien moral pour les parents, peut jouer les médiateurs avec l'équipe et le cas échéant, dispenser des conseils si les parents sont demandeurs.

Le responsable doit veiller à la sécurité de l'enfant, en adaptant l'aménagement des locaux et du matériel aux normes de sécurité, d'hygiène et en tenant compte de l'intérêt éducatif et ludique apporté.

L'Infirmier Co- responsable (Diplôme d'état d'Infirmière) :

En s'appuyant sur ses compétences dans le domaine paramédical, il doit proposer des conditions d'accueil et de prise en charge propres à favoriser l'épanouissement et l'éveil du jeune enfant.

Il veille avec le responsable à adapter l'environnement de l'enfant aux normes de sécurité, d'hygiène et à l'intérêt pédagogique et ergonomique du matériel.

Il collabore à la mise en place des différents protocoles, participe au travail administratif et doit veiller à ce que les outils mis en application soient régulièrement mis à jours quant aux nouvelles directives en matière de santé, d'hygiène, d'alimentation.

Il joue un rôle prépondérant dans la prévention : observation de l'enfant, dépistage de signes pathologiques, suivi des vaccinations, réalisation du dossier médical

Il collabore avec le médecin référent de l'établissement et l'assiste lors des visites d'admission.

En regard du reste de l'équipe, il supervise l'ensemble des soins en matière d'hygiène corporelle et sphinctérienne. Il veille à l'équilibre alimentaire et à répondre aux besoins fondamentaux des enfants.

Il gère la pharmacie et les traitements médicaux. Le cas échéant, il doit permettre l'accueil d'enfants handicapés ou atteints d'une maladie chronique en lien avec l'équipe.

Il a un rôle privilégié quant à l'accueil des parents et de leurs enfants, il est source de conseils et doit rendre compte au mieux des transmissions concernant l'enfant. Le cas échéant, il peut être un soutien attentif.

L'Éducateur de Jeunes Enfants en section (Diplôme d'état d'EJE) :

Il a lui aussi un rôle d'accompagnement de l'enfant tout au long de la journée, que ce soit au niveau de l'accueil ou des soins.

Il est référent vis-à-vis des activités éducatives et des jeux. Il doit veiller à adapter les expériences pédagogiques proposées au développement psychomoteur, sensoriel et intellectuel de l'enfant en prenant en compte l'individualité de chacun.

Il recueille et planifie les expériences pédagogiques en proposant différents thèmes tout au long de l'année et ce, en regard du projet pédagogique de l'établissement.

L'éducateur a aussi un rôle de cohésion au sein de l'équipe, il doit proposer, encourager les initiatives et prodiguer des conseils afin que les expériences pédagogiques correspondent au mieux aux attentes et aux besoins de l'enfant.

En regard des parents, c'est une écoute privilégiée. Il tient lieu de référent quant au fonctionnement de la section, à l'accueil de la famille et veille à ce que la séparation se passe au mieux.

L'Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture) :

Son rôle est d'accompagner les enfants durant leur temps d'accueil dans la structure dans les actions éducatives, ludiques ou les soins d'hygiène, l'alimentation ou la sieste.

De par sa formation, elle se pose en référent vis-à-vis des soins de base.

Elle travaille en partenariat avec l'infirmière et sous sa responsabilité pour veiller au maintien en santé de l'enfant au sein de la structure.

L'Auxiliaire Petite Enfance (CAP petite enfance) :

Il a pour rôle d'accompagner les enfants dans leurs expériences pédagogiques tout au long de la journée. La prise en charge commence par l'accueil et se poursuit par les soins d'hygiène corporelle et alimentaire. L'auxiliaire petite enfance veille à la qualité du repos de l'enfant. Il organise et encadre des expériences pédagogiques en rapport aux capacités et à l'âge de l'enfant et ce, dans le cadre du projet pédagogique de la structure.

L'agent d'entretien : Son rôle premier est d'assurer la propreté et l'hygiène des locaux ainsi que du mobilier dans le souci du bien être et de la sécurité des enfants accueillis. Aussi, son travail doit être organisé en fonction de la vie de l'établissement. Il intervient aussi dans les travaux de blanchisserie inhérents à l'activité de la structure.

Sa seconde mission est le conditionnement et le service des repas de midi en respectant les règles sanitaires, les protocoles établis

3. Les moyens et les locaux

Les moyens matériels et le budget sont gérés par la communauté de commune de Kaysersberg.

D'une surface de 500m², les locaux sont de plein pied et comprennent un sas d'entrée où se trouve le bureau des responsables qui permet d'accueillir parents et enfants. On y trouve aussi un espace pour ranger les poussettes et un tableau d'affichage avec les menus et les informations importantes.

Dans cette entrée sont mis à disposition des sur chaussures qui pour des raisons d'hygiène doivent être enfilées avant de pénétrer dans le cœur de l'établissement. La porte conduisant au couloir central est sécurisée et oblige le visiteur à signaler sa présence par l'utilisation d'un visiophone.

Lorsque la porte à code est franchie, on entre dans un spacieux couloir central autour duquel s'articulent :

- *La salle des moyens grands* (18 mois – 4 ans) où se déroulent les expériences pédagogiques principales comme le bricolage, le coloriage, les jeux d'imitation (dînette, marchande...), un coin calme ainsi qu'une grande variété de jeux. Cette pièce est rattachée à une agréable et spacieuse salle d'eau munie de petits WC, de lavabos situés à la hauteur des enfants et de deux plans de changes.
Un dortoir d'une capacité de 14 couchages communique également avec la pièce principale.
- *La salle douce* est une petite salle qui fait la liaison entre la section des grands et celle des bébés, on retrouve des canapés et des tapis pour des moments de transition calme ainsi qu'une table et des chaises pour des expériences pédagogiques en petit nombre (puzzle, construction, lotto,...). Elle est aussi un deuxième espace de sieste du groupe moyen (18-24mois).
- *La salle des petits* (10 semaines – 18 mois) est segmentée en différents espaces :
 - *un parc* orné de tapis d'éveils, de portiques, de transats et de coussins. C'est un coin « *cocooning* », réservé aux plus petits, ne se déplaçant pas encore. Cela leur permet d'observer, d'écouter et de jouer dans un cadre sécurisé, sans que les enfants « rampants », et « marcheurs » ne viennent les y déranger.
 - *un coin avec une table et des chaises* :
C'est le coin qui nous permet de proposer de courtes activités organisées, aux enfants de 12-18 mois (Découverte des jeux de construction, encastrement, peinture, premiers dessins...). C'est aussi le coin qui sert aux repas des bébés.
 - *le restant de la salle* est orné de tapis en mousse, de jouets posés au sol, de panneaux sensoriels ainsi que par moment de porteurs (motos, voitures).
 - trois dortoirs où sont répartis 14 lits.

Ces trois sections sont exposées plein sud et donnent accès à une grande terrasse. Pour la sécurité des enfants elle est recouverte d'un sol souple, de stores protégeant du soleil et d'une barrière amovible afin de séparer les groupes.

- *La salle de psychomotricité* est équipée d'une piscine à balles, de tapis de gymnastique ainsi que de nombreux éléments en mousse. Cette salle possède également un espace dédié aux activités spécifiques des moyens.
- *La salle à manger des 18 mois 4 ans* est aussi utilisée pour des ateliers cuisine.
- *La cuisine* : les repas confectionnés par le traiteur y sont réceptionnés, maintenus au chaud à l'aide d'un bac chauffant et maintenu au froid dans le réfrigérateur. Les goûters y sont également préparés. Son accès est limité uniquement au personnel.
- *La salle d'expression* munie d'une pataugeoire pour les jeux d'eau ; d'un espace d'expression (chevalet de peinture, bacs de transvasement).
- *Espace privé* : il comprend un grand espace de rangements ainsi que deux WC dont un accessible aux personnes porteuses de handicap.

Au sous sol il y a :

- *La buanderie* munie de deux laves linges et deux sèches linges.
- *Deux vestiaires et deux WC*.
- *Un espace servant de salle de réunion, de réfectoire et de salle de détente.*

L'entrée du personnel se fait par une porte de service au sous sol.

4. Les principes nutritionnels

Les repas sont livrés en liaison chaude par le traiteur DEIBER de Mittelwihr. Afin d'élaborer des menus équilibrés, il travaille en collaboration avec une diététicienne.

a) Collation du matin

La collation n'est pas justifiée sur un plan nutritionnel si le petit déjeuner a bien été consommé. Elle apporte un excès de matières grasses et de sucre et risque de couper l'appétit de l'enfant pour le déjeuner (en effet, il faut 3 heures après un repas pour retrouver la sensation de faim). De ce fait, l'équipe ne propose pas de collation le matin mais un temps d'hydratation est par contre proposé à l'ensemble du groupe.

b) Goûter

A partir de 18 mois, les goûters sont variés et fournis par le traiteur en collaboration avec une diététicienne. Lors des anniversaires, les parents nous consultent afin d'apporter un goûter équilibré. Les gâteaux fait maison ne pouvant plus être consommés sur place, seules les denrées dont nous pouvons suivre la traçabilité sont acceptées.

Chez les bébés le goûter est composé d'une compote et d'un laitage en fonction de l'âge de l'enfant et de l'introduction faite par les parents.

IV PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

1. Accueil et travail avec les familles

a) Valeurs guidant les relations avec les familles :

Nos valeurs dans l'accompagnement de la famille sont la transparence et la confiance. Dans la communication avec les parents, l'équipe du multi accueil s'efforce d'accentuer les points positifs.

b) Accompagnement de la famille :

Dans toutes les situations, nous nous efforçons de nouer un dialogue constructif et de laisser à la famille, notamment aux parents, toute leur place et toutes leurs responsabilités vis - à - vis de leurs enfants. Que ce soit dans la relation avec les parents d'un enfant en situation de handicap ou d'un enfant en difficulté, nous recherchons la meilleure cohérence éducative : famille - structure. Elle est la garantie que l'intérêt de l'enfant sera préservé.

c) Accueil d'enfants en situation de handicap :

Comme indiqué dans le décret d'août 2000 qui règlemente les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteint d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale ».

- Les locaux :

Le multi accueil est accessible dans son intégralité en fauteuil ou chaise roulante. Un enfant porteur de handicap physique peut accéder aisément aux différentes salles d'activité telle que la salle de motricité, la salle d'expression, la pataugeoire ou encore les deux espaces extérieurs (avec aide ou en autonomie).

- Période d'adaptation :

La période d'adaptation est un moment clé de l'accueil de l'enfant et de sa famille. Elle pose les bases de l'accueil et permet de prendre en compte les habitudes de vie individuelles. Il s'agit de favoriser la séparation dans le respect des habitudes individuelles transmises par la famille en s'ajustant aux contraintes collectives du multi accueil. Il est souhaitable d'accompagner l'enfant et de lui permettre de s'adapter progressivement. La famille, l'enfant et l'équipe auront besoin de temps pour tisser un lien de confiance.

- Transmissions famille / professionnels

La communication est une valeur d'accompagnement de la famille chère à l'équipe éducative. Elle est d'autant plus importante que l'enfant est en perpétuelle évolution et que l'équipe travaille afin d'adapter sa pratique à ces changements. Le but est de favoriser les échanges constructifs entre la famille et l'équipe en charge de leur enfant et vice versa. Afin de favoriser le déroulement de l'accueil et la communication entre les différents partenaires, un référent sera mis en place au sein du multi accueil. Cette personne sera un intervenant privilégié garant du suivi de l'enfant et sa famille. Il ne sera néanmoins pas l'unique acteur de la vie de l'enfant au sein de la structure.

- Intervenants extérieurs :

Dans le cas de l'enfant porteur de handicap, différents intervenants peuvent être amenés à échanger avec la famille et/ou le multi accueil. Le référent tel que décrit précédemment est le lien privilégié représentant la structure entre les différents acteurs. La prise en charge de l'enfant par un intervenant extérieur peut être favorisée par la mise à disposition d'une salle spécifique, le temps de l'intervention. Il reste néanmoins nécessaire de programmer les interventions en amont.

- Matériel :

L'apport de matériel non médicalisé à l'initiative de la famille peut favoriser la prise en charge de l'enfant. Il est important pour le multi accueil de s'assurer au préalable que le personnel connaisse l'utilisation et les règles d'utilisation du matériel. Selon le type de matériel, un protocole individualisé pourra être mis en place.

- Les limites :

L'accueil de l'enfant en situation de handicap pourra toutefois être remis en question à tout moment de l'accueil dans deux cas :

- Si la prise en charge médicale prend le pas sur la prise en charge pédagogique proposée par le multi accueil (soins constants, perfusion, lit médicalisé,...)
- Si l'enfant se met constamment en danger ou met les autres enfants en danger.

Le handicap devra rester compatible avec les contraintes de la collectivité.

En ce sens, un entretien sera prévu avec la famille et le responsable de la structure en lien avec notre médecin référent afin de définir le handicap en question, son degré et les éventuelles contraintes y étant liées.

Après un mois de prise en charge, un bilan sera fait afin de réajuster au besoin les modalités d'accueil et de définir les éventuels aménagements nécessaires (infrastructure, nombre et formation du personnel ...). Au terme de celui-ci, un avis sur la poursuite ou non de l'accueil pourra être transmis à la Présidente de l'association qui pourra prendre une décision avec la famille.

Dans le cas où des soins médicaux seraient à prodiguer, ceux-ci devront pouvoir être assurés par un personnel qualifié extérieur (infirmière libérale, médecin) pouvant intervenir au sein de la structure.

d) Enfant en difficulté :

Notre démarche consiste à travailler à comprendre les difficultés de l'enfant :

- Dans un premier temps au sein de l'équipe, puis en analyse des pratiques, afin de trouver la « juste attitude » et la fréquence des difficultés.
- Dans un second temps, les parents sont alertés et il leur est proposé de travailler ensemble sur ces difficultés à partir d'éléments concrets issus d'observations fines. Selon le cas, l'infirmière peut prendre contact avec le médecin référent de la crèche afin d'améliorer la compréhension de la situation.
- À partir de cet avis médical, il est possible pour la famille d'alerter un spécialiste : pédopsychiatre, psychomotricien, ...

Les parents, tenus informés à chaque étape, prennent le relais pour les consultations.

e) Implication de la famille dans la vie de la structure (sortie, fêtes, ...) :

Nous souhaitons associer les parents et familles, à la vie de la structure. Chaque parent est invité par l'équipe à contribuer à la conception, à la préparation, et l'animation des moments forts de l'année (sorties, fêtes, participation ponctuelle,...).

2. Accueil et accompagnement du développement des enfants

a) Accueil : cf. annexes PSU et RF

b) Premiers pas dans la structure

Il s'agit de favoriser une séparation, qui, bien assumée, aide l'enfant à grandir. C'est pourquoi l'accueil est individualisé et symboliquement ritualisé, car la famille confie l'enfant aux professionnels.

Les familles rencontrent l'équipe éducative avant l'accueil de l'enfant.

Cette rencontre permet un échange sur les besoins et les habitudes de ce dernier. Toutes les questions sont les bienvenues.

Il est souhaitable, pour tous les accueils, d'accompagner l'enfant et de lui permettre de s'adapter progressivement en lui présentant le personnel et les locaux. L'enfant aura besoin de temps pour s'adapter au multi accueil : des liens de confiance doivent se tisser entre l'équipe éducative et lui.

c) Les repères spatio - temporels et humains

Pour les enfants, le multi accueil représente souvent la première séparation d'avec ses parents. C'est un nouvel environnement qui implique la mise en place de nouvelles relations, mais aussi de nouveaux repères spatio - temporels.

- **Repères humains** : Dès les premiers moments de l'accueil, les professionnels de l'équipe cherchent à construire une relation de confiance avec les enfants. En étant disponibles et à leur écoute, nous devenons progressivement des repères au sein du multi accueil.

C'est aussi dans ce sens qu'au Chat Botté le choix d'un roulement horaires a été fait entre semaines chez les bébés et chez les grands. Cela a pour but premier de permettre aux parents et surtout aux enfants de connaître et de tisser des liens de confiance avec l'ensemble des professionnels qui interviendront auprès d'eux.

Cela permet réellement de donner des repères humains stables aux enfants et d'assurer une continuité dans les soins apportés. Ainsi, la plupart des enfants nous connaissent tous. Quand ils sont en âge de changer de groupe, ils ne sont pas perturbés par des changements de personnel. A ce moment là, seul les repères spatio - temporels sont modifiés.

- **Repères spatio - temporels et rituels mis en place** : Dans l'accueil que nous proposons au quotidien un certain nombre de rituels ponctuent la journée des enfants. Ils ont pour but de donner des repères de temps et de lieux. Cela permet de savoir où nous allons et ce que nous faisons avec les enfants. Nous tentons par là de créer un environnement suffisamment stable, pour permettre l'émergence d'un sentiment de sécurité affective.

Dans les trois sections :

- *Les rituels mis en place au moment de la séparation* ont une grande importance. Ainsi, au moment où l'enfant arrive, il est accueilli par un professionnel qui lui dit bonjour et prend soin de demander aux parents de ses nouvelles. Nous invitons ensuite les parents à l'installer où ils le souhaitent ou à le guider vers un jeu, ou nous le confier.
- *Rituel autour de la parole* : Nous portons une importance à la verbalisation de nos actes. Nous veillons ainsi à toujours bien prévenir les enfants par la parole quand on s'apprête à s'occuper d'eux. Cela leur permet d'appréhender chaque moment de leur vie, et d'être en quelque sorte acteur dans le soin donné.
- *Rituel autour du coucher* : Que ce soit chez les bébés, les moyens ou les grands, chaque enfant a son propre matelas, personnalisé de son prénom ou de sa photo avec sa place attitrée dans les chambres. Ainsi, les enfants repèrent leur lit. Pour permettre à chaque enfant de s'endormir sereinement, les membres de l'équipe éducative mettent en place des rituels personnalisés avec chaque enfant.

Chez les moyens et les grands :

Tous les jours s'organisent chronologiquement de la même façon (cf. Journée type). De ce fait si un enfant demande quand vient sa maman, nous pouvons lui répondre à l'aide d'éléments temporels compréhensibles pour lui (ex : après le goûter).

Durant la journée des enfants, différents rituels sont mis en place :

- *Rangement ludique* après les jeux et expériences pédagogiques du matin et de l'après midi.
- *Lavage des mains* : avant le repas et le goûter. Les enfants se retrouvent à la salle de bains, chacun s'assoie, remonte ses manches et attend qu'on l'appelle au lavabo. Les enfants qui n'ont plus de couches en profitent pour passer aux WC. Les adultes sont présents pour guider les enfants, les aider si besoin, tout en encourageant leur autonomie.
- *Regroupement dans la salle de motricité* : il a lieu avant chaque repas ou goûter. Ce temps calme est l'occasion de se recentrer et de se préparer à ce qui va suivre, par le biais d'histoires, de chansons, de moments de discussions. Chacun peut y raconter ce qui lui passe par la tête en étant écouté. Ce moment est rassurant pour les enfants.
- *Repas* : Les enfants sont assis à table et se servent tout seul et sont guidés par les adultes présents. Un adulte est assis à chaque table et veille au bon déroulement du repas.

L'ensemble des règles qui régit la vie du multi accueil est également facteur des repères tant pour les adultes que pour et les enfants.

d) Déroulement d'une journée type

La journée type concerne essentiellement les groupes des grands et des moyens. Dans le groupe des bébés, les rythmes individuels sont respectés. Ainsi tout au long de la journée, l'équipe leur propose des moments d'éveil et d'expériences pédagogiques telles que : des comptines, des histoires, de la peinture, du transvasement, des encastrement, de la musique,... Les plus grands ont aussi la possibilité de partager des temps d'activités avec le groupe des moyens quand cela est possible.

En fonction de ses thèmes mensuels, de l'humeur des enfants et de leurs envies, la journée type peut être légèrement modifiée.

7h à 9h : Accueil des enfants dans la section des bébés.
Jeux libres

8h45 – 9h : Regroupement sur le tapis des bébés (histoires, chants, discussions,...)

Dès 9h : Séparation des groupes bébés/ moyens grands. Accueil des enfants dans leurs sections respectives. Jeux libres en section bébés

9h05 :	Lavage des mains et passage aux toilettes pour la section des grands. Temps d'hydratation
9h20 à 10h30 :	Proposition d'expériences pédagogiques dirigées et/ou jeux libres
10h45 :	Lavage des mains, passage aux toilettes Regroupement sur le tapis (histoires, chants, échange...)
11h :	Repas
11h45 :	Passage dans la salle de bain avant la sieste : déshabillage, passage aux toilettes
12h :	Sieste
Dès 13h15 :	Levé échelonné des enfants
14h à 15h15 :	Proposition d'expériences pédagogiques dirigées et/ou jeux libres
15h15 :	Lavage des mains, passage aux toilettes Regroupement sur le tapis (histoires, chants, causerie...)
15h30 :	Goûter
16h :	Retour en section Jeux libres Départs échelonnés des enfants
17h30 :	Regroupement en section Bébé Jeux libres

e) Les expériences pédagogiques mises en œuvre

Le parti a été pris par l'équipe pédagogique de ne plus parler d'« activités » concernant les différentes découvertes proposées tout au long de la journée aux enfants. L'équipe parle d'expériences pédagogiques. Le but est de proposer (mais jamais imposer) aux enfants un panel variés d'expériences : artistiques, corporelles, langagière, sensorielles, jeux symbolique,... (cf annexe : tableau d'expériences pédagogique).

Les expériences proposées ne visent pas la production ou la préparation à l'école. Elles permettent à l'enfant de découvrir, d'aimer ou ne pas aimer certaines sensations, d'alimenter son imaginaire, favoriser son épanouissement et l'acquisition de l'autonomie.

Au Chat Botté, les journées sont rythmées par une alternance entre des moments de jeux libres et des expériences pédagogiques proposées. A cela s'ajoutent des expériences extérieures en relation avec la nature et la vie sociale (cf. chap. VI)

Jeux libres :

« Le jeu c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie » (P. Kergomard).

L'expérience du jeu n'est possible que s'il existe une relation à l'adulte chaleureuse, faite de tendresse et de confiance. L'enfant doit se sentir dans un cadre sécurisant et tous ses besoins de base doivent être satisfaits (sommeil, alimentation...) afin qu'il n'ait à se préoccuper que du jeu.

Les temps de jeux libres occupent une place majeure dans la journée des enfants. Ils ne visent aucune production attendue. Ils ont pour moteur le plaisir et stimulent l'imaginaire. Les enfants en sont les seuls initiateurs.

Les temps de jeux libre leur permettent de découvrir leur environnement, les autres enfants et faire leurs propres expériences ; et ceci sous l'œil attentif de l'adulte.

Pendant ces périodes de jeux libres l'adulte reste disponible, mais se doit d'éviter d'intervenir, pour ne pas priver les enfants qui tâtonnent, de la joie de faire par eux – mêmes. Ce sont souvent des moments propices à l'observation.

Dans la section des bébés : Les enfants y évoluent au sol ou sur les tapis en mousse. Nous proposons aux bébés (en fonction de leur stade de développement) différents objets et jouets leur permettant un panel de découvertes sensorielles et motrices. (cf annexe jeu et développement psychomoteur des enfants de 0 à 3 ans).

Nous mettons à leur disposition des objets de différentes tailles, couleurs et textures (granuleuse, lisse, molle, dure...), sonores ou non, ainsi que des objets roulant (voitures, balles de différentes tailles). Nous leur proposons également des contenants (seau, panier en plastique, cartons) pour permettre aux plus grands de faire des expériences (dedans - dehors ; petit - grand).

Sur l'un des tapis un parcours de psychomotricité a été installé, avec des agrès en mousse, permettant aux enfants « rampant » et « marcheurs » d'exercer leurs nouvelles acquisitions motrices sans risquer de se faire mal.

Sur l'un des panneaux de la salle, est accroché un miroir : cela permet aux enfants de faire l'expérience de leur reflet dans le miroir, qui est déterminante dans leur découverte d'eux mêmes.

Dans la section des grands : Différents espaces de jeux ont été aménagés. Les enfants y ont accès en permanence. Des règles simples et connues de tous garantissent le bon déroulement de ces temps de jeux. (cf. ANNEXE Tableau sur les règles au Chat Botté)

Les coins dînette, poupées, établi, déguisements ont trait aux jeux symboliques : ils permettent aux enfants de s'approprier la réalité en imitant, en reproduisant les scènes qu'ils vivent au quotidien, mais aussi de tisser des liens entre eux, ce qui apporte également une dimension de socialisation.

Le coin calme permet aux enfants de s'y réfugier, de s'y reposer ou de feuilleter quelques livres.

Le coin jeux de construction, animaux... permet surtout la manipulation et le développement de leur imaginaire autour d'histoires qu'ils se créent.

Expériences pédagogiques proposées

Chez les bébés : Bien que la majeure partie de la journée soit consacrée aux jeux libres et à la réponse des besoins fondamentaux des enfants présents, nous proposons aussi ponctuellement de courtes activités : autour de comptines, de jeux de nourrice, marionnettes, ou encore de jeux sensoriels (ex : tissus de différentes textures ; bouteilles musicales...).

Pour les plus grands, nous prêtons une attention particulière à leur proposer de nouvelles expériences en lien avec leurs besoins d'évolution : premiers jeux de construction : empilement/ encastrement ; premiers dessins avec différents supports (peinture, feutres...), parcours de psychomotricité, courtes séances de pataugeoire, etc.

Chez les moyens et les grands : Les expériences pédagogiques organisées ponctuent la journée des enfants. Elles sont planifiées sur la semaine et s'articulent autour d'un thème annuel que nous choisissons en équipe.

Ces expériences variées ont un objectif pédagogique précis, visant à stimuler les compétences des enfants (cf Tableau annexe avec objectifs pour chaque activité). Elles sont proposées aux enfants, jamais imposées.

Celles-ci sont généralement mises en place après le temps d'hydratation du matin ou avant le goûter de l'après midi, les enfants ayant plus de facilité à se concentrer à ces moments là.

Expériences pédagogiques planifiées à un rythme régulier

Elles sont proposées à tous et adaptées en fonction de l'âge.

- **En salle d'expression**, les enfants sont libres de s'exprimer par différents moyens, tant par leur corps que par leur imaginaire. Cette salle comprend une pataugeoire, des bacs de transvasement et un mur d'expression. Là aussi des séances hebdomadaires sont planifiées pour chaque élément.
 - *La pataugeoire* est une particularité du Chat Botté et également un de ses atouts. (Cf. « projet pataugeoire et jeux d'eau », consultable sur place.)
 - *Un coin transvasements* : matérialisé par des bacs de transvasement contenant de la semoule, du sable ou toute autre matière pouvant se prêter à cette activité.
 - *Mur d'expression* : peindre avec les pieds, les mains, et différents matériaux et laisser libre cours à l'imagination des enfants.
- **Les jeux d'extérieur** : La structure d'accueil est équipée d'une grande terrasse sur laquelle les enfants peuvent évoluer en toute sécurité. Un revêtement souple au sol permet d'amortir les chutes. Elle est le lieu de jeux libres ou organisés telles que : ballons, vélos, trottinettes, parcours de psychomotricité, danses, rondes, jeux d'eau...

- **En salle de psychomotricité** : Nous y proposons essentiellement des activités visant le développement moteur. La motricité globale y est stimulée en sécurité grâce au matériel à disposition : piscine à balles, modules et tapis en mousse. C'est un lieu où même les plus petits ont la possibilité de s'essayer à de nouvelles acquisitions motrices. On y propose des séances autour de petits parcours moteurs mais aussi des séances de relaxation, ou d'expression corporelle...
- **L'atelier cuisine** : Essentiellement destiné à la section des grands permet de découvrir et de confectionner des mets sans œuf et de les déguster ensemble. Les enfants participent, y découvrent des textures et des goûts différents, ainsi que la succession des étapes pour arriver à un tout.

Ainsi, en proposant des temps de jeux libres et des expériences pédagogiques organisées et planifiées par les professionnels, les enfants évoluent sereinement au sein du multi accueil. Ils ont du temps pour se construire, s'exprimer et grandir ensemble.

f) L'apprentissage de l'autonomie

Pour un jeune enfant être autonome signifie être acteur dans les différents moments de la journée et en participant aux expériences pédagogiques adaptées à son âge et à ses compétences.

« L'équipe pédagogique travaille à se rendre inutile »

Chez les bébés : La communication joue un rôle essentiel dans la prise d'autonomie. Cela commence par le regard, le toucher, les gestes, et les manifestations par la voix (gazouillis, pleurs...). L'adulte est présent pour favoriser et donner sens à ses expressions.

Il nous paraît essentiel de laisser évoluer l'enfant à son rythme selon ses acquisitions motrices et ses besoins fondamentaux.

L'équipe a suivi une formation sur le langage des signes avec les tout petits et la met en pratique de manière quotidienne pour favoriser l'échange et la compréhension entre professionnel et enfant (cf : livret langage des signes transmis lors de la visite de la structure). L'équipe est ouverte à un échange avec les familles qui veulent poursuivre cette démarche à la maison.

Chez les moyens – grands : Tout au long de la journée des espaces et des temps sont proposés afin de favoriser l'autonomie des enfants : se laver les mains, s'habiller, se déshabiller pour la sieste, se servir seul au cours des repas...

Sur chaque pochette à doudou, chaque casier et chaque lit, une photo représentant l'enfant lui permet de repérer ses effets personnels

V. LE TRAVAIL EN EQUIPE

1. Valeurs de management

« L'organisation du multi accueil, souple mais planifiée, doit favoriser l'épanouissement de l'enfant dans le respect de son rythme de développement ».

Cette valeur induit nos valeurs de management et nos choix d'organisation.

La cohésion de l'équipe est primordiale. Aller tous dans le même sens, en cohérence, est la garantie que nous répondons à notre mission. Une communication fluide, la possibilité d'initiative personnelle, la discussion libre assurent une bonne ambiance et confirme la motivation de chacun.

L'organisation doit assurer la cohérence et la continuité de notre service : le responsable et le coresponsable sont garants de cette organisation vis-à-vis de la communauté de communes de Kayserberg. Par leurs connaissances précises de tous les postes et leur capacité à exercer toutes les fonctions, ils sont une référence pour chaque membre de l'équipe. Ils font partie intégrante de l'équipe. Tout en assurant leurs fonctions propres, ils partagent les tâches au quotidien.

La rigueur : dans l'organisation du travail, chaque horaire et chaque pièce a des fonctions afin, que chacun sache ce qu'il a à faire ceci peut aussi être un support pour les remplaçants, les stagiaires, les nouveaux arrivés (cf. annexes règles)

La cohérence de l'équipe éducative est définie par :

- La référence aux règles applicables à tous validées par le service petite enfance de la communauté de commune de Kayserberg.
- La réunion de service mensuelle.
- Le passage de relais centrés sur l'enfant entre les membres de l'équipe et avec les parents.

2. Organisation du travail en équipe

Les horaires sont mis en place pour assurer une continuité de l'accueil et l'accompagnement des enfants.

Afin d'harmoniser les pratiques dans l'équipe et d'assurer les relais nécessaires en fonction de l'évolution et du suivi des enfants, un point est fait régulièrement entre les responsables et les équipes. L'éducatrice de jeunes enfants assure la continuité du soutien éducatif.

Chacun doit connaître les protocoles en vigueur et les signer.

3. Les modes de transmission dans l'équipe

- Orales et écrites au quotidien, en fonction des situations.
- Le planning journalier des enfants présents
- Les réunions mensuelles d'équipe
- Un cahier de transmission entre responsable et co-responsable.

4. La formation

Tous les ans l'équipe éducative a la possibilité de se former sur le sujet de son choix : soit dans le domaine de la créativité, de l'artistique, ou dans le développement de sa pratique professionnelle.

L'accueil et l'accompagnement des stagiaires : Chaque stagiaire a un référent. Un livret du stagiaire est régulièrement mis à jour. Cet accompagnement permet aux stagiaires de se familiariser aux métiers et à la pratique professionnelle au sein d'un multi accueil. La présence de personnes extérieures peut nous apporter un regard neuf ou critique sur notre travail et nous permettre une réflexion ou des pistes de travail pour notre établissement.

VI. LA PLACE DU MULTI ACCUEIL DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL

Le Chat botté a la volonté de s'inscrire activement dans son environnement social. Il fait partie intégrante de son village avec son cadre, ses différentes institutions, ses événements. Ainsi, dès que cela est possible, nous échangeons, organisons des temps de rencontre avec d'autres acteurs proches de notre multi accueil.

- **La bibliothèque** : nous y empruntons des livres. Régulièrement, nous allons en choisir avec les enfants. C'est l'occasion de renouveler notre stock de livres au sein du multi accueil, de découvrir de nouvelles histoires contées par la bibliothécaire à partir de différents supports (raconte tapis, livres tactiles, kamichibaï...) ; de rencontrer d'anciens copains de jeux. Nous visitons également les expositions qui y sont organisées et assistons à des « après-midi contes ». Au cours de l'année, la bibliothécaire vient parfois nous raconter des histoires au sein du multi accueil.
- **Le marché** : Il se situe à 10 minutes de marche environ et a lieu tous les mercredi matin. Les enfants y découvrent les fruits, les légumes, ont droit quelques fois à des petites dégustations sur place grâce aux commerçants.

Nous profitons également du cadre naturel dont nous disposons. Dès que nous le pouvons et que le taux d'encadrement d'un adulte pour deux enfants est respecté, nous partons en promenade découvrir le monde qui nous entoure : ballades en forêt, goûté en plein air, parc de jeux, visites de jardin potager...

VII. PERSPECTIVES, PROJETS A CINQ ANS ET BESOINS

- Se former
- Projets éducatifs au bénéfice des enfants : Evolution du professionnalisme de l'équipe.
- Développement de projets avec l'appui des partenaires extérieurs :

- Expériences sensorielles (expression, musique...).
- Développement culturel : en partenariat avec les associations et structures culturelles du secteur.

- Coopération entre les structures du service petite enfance : L'équipe du multi accueil est ouverte à une collaboration entre les structures et un enrichissement éducatif et pédagogique mutuel à partir d'un partage d'expériences.

VIII. ANNEXES

- Plan des locaux
- Tableau sur les règles en fonction des salles de la structure
- Tableau d'acquisitions psychomotrices selon les âges
- Tableau des activités selon les acquisitions
- Tableau des expériences pédagogiques proposées
- Règlement de fonctionnement
- Note PSU
- Règlement des stagiaires
- Projets existants consultables au sein de la structure :
 - Projet moyen
 - Psychomotricité
 - Pataugeoire
 - L'atelier poterie avec les Allagouttes
 - Fiches techniques
 - Plan alimentaire
 - Langage des signes